

NATATION EN EAU LIBRE

<u>N°</u>	<u>Dates</u>	<u>Compétitions</u>	<u>Engagements</u>	<u>Retraits</u>	<u>Lieux</u>
1	Samedi 20 Août 2017	Championnat du Maroc Open	Lundi 14/08/2017	Mercredi 16/08/2017	Marina Rabat - Salé
2	Dimanche 21 Août 2017	Coupe du Trône	Lundi 14/08/2017	Mercredi 16/08/2017	Salé Marina Rabat - Salé

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

1- Épreuves

- Les épreuves du Championnats du Maroc et de la Coupe du Trône sont Open et réservées uniquement aux nageurs (ses) natifs en **2003 et avant**
- Les épreuves pour les filles et les garçons sont de 5000 m
 - L'horaire du démarrage de l'épreuve sera fixée en fonction de la marée et sera Communiqué aux clubs en temps opportun.
- Le départ sera organisé comme suit :
 - Départ pour les garçons d'abord
 - Départ 15 minutes après pour les filles
- Un club pourra engager au maximum cinq (5) nageurs du même sexe.

2- Classement

- Des classements distincts seront établis comme suit :
 - 1- Un classement individuel Filles
 - 2- Un classement individuel Garçons
 - 3- Un classement par équipe Filles
 - 4- Un classement par équipe garçons
 - 5- Une coupe sera remise à l'association sportive vainqueur filles
 - 6- Un classement par équipe garçons
 - 7- Une coupe sera remise à l'association sportive vainqueur filles
 - 8- Un classement Général (cumul des points filles et garçons)
 - 9- La coupe du trône Edition 2016 sera remise à l'association qui totalisera le plus grand de points au classement général

3- Cotation

- Tous les participants seront classés et cotés de la manière suivante :

Class.	Points
1	20
2	17
3	15
4	14
5	13
6	12
7	11
8	10

Class.	Points
09	9
10	8
11	7
12	6
13	5
14	4
15	3
16	2

En outre, 1 point sera attribué à tous les concurrents qui auront terminé l'épreuve.

4- Récompenses

- Des récompenses seront attribuées aux huit premiers de chaque sexe.

- La Coupe du Trône sera remise au club qui totalisera le plus grand nombre de points (total des points de toutes les catégories). En outre une coupe sera remise au 1^{er} club classé filles et au 1^{er} club classé garçons.

5- Représentant

- Seuls les directeurs techniques, les entraîneurs ou les délégués des Association, mentionnés sur les feuilles d'engagements, sont autorisés à se rapprocher du secrétariat de compétition.